

Siège :

MAIRIE DU GRAND-BORNAND

74450 LE GRAND-BORNAND

Tél. : 04.50.02.78.20

Fax : 04.50.02.78.21

DEMANDE DE LOGEMENT SAISONNIER

Les formulaires de demandes de logements saisonniers sont à retirer à la Mairie et doivent être déposés avant le 20 septembre 2023, par les employeurs.

Il s'agit de :

- **studios avec cuisine équipée et sanitaires,**
- ou**
- **chambres individuelles avec cuisine commune**

Une commission d'attribution des logements saisonniers aura lieu suite à cette date.

Pour plus d'informations, merci d'appeler au 04 50 02 78 32.